Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Fin de la clause du besoin (suite)	3-4
UMUS: aider les personnes en grande précarité	4-5
Urgence médicale pendant	
les fêtes: que faire?	6
Association «Bilifou»	7
Nouvelle application MedAMG	e 9
Candidatures 1	I-12
Mutations 12	2-13
Changements d'adresses	13
Ouvertures de cabinets	13
Petites annonces	14
A vos agendas!	15

Le secrétariat de l'AMG sera fermé du lundi 26 décembre 2011 au lundi 2 janvier (inclus). Réouverture le mardi 3 janvier 2012.



Pourquoi tant d'opposition aux soins intégrés?

La récolte de signatures contre la révision de la LAMal avance bon train. avec un argument qui fait mouche: le libre choix du médecin. Ce libre choix, nous l'avons déjà défendu avec succès lors de la votation fédérale du 1er juin 2008. Les arguments n'ont pas changé, les méthodes politiques non plus: faire passer en douce les bases légales qui permettront de mettre la médecine sous tutelle pour motif économique. Mais le Managed Care, ou plus pudiquement les soins intégrés, ce n'est pas ça. Sinon comment comprendre pourquoi la FMH l'a défendu jusqu'à la votation générale de cet été?

C'est qu'il y a eu, à force de compromis politiques, un glissement qui a dépassé, pour deux médecins sur trois, les limites de l'acceptable. Voici en quels termes Hanspeter Kuhn, juriste de la FMH, nous invitait alors à rejeter résolument l'article 117a Cst soumis au peuple: «La FMH s'engage avec conviction pour le soutien au Managed Care et pour plusieurs autres solutions d'avenir visant à un système de santé accessible à tous, et dont les coûts restent supportables. Avec les réseaux de médecins du Managed Care, la qualité des traitements peut être optimisée à un coût raisonnable. Toutefois, le Managed Care doit rester facultatif pour toutes les personnes concernées. Une obligation imposée par l'Etat perturberait profondément l'indispensable relation de confiance entre le médecin et le patient au sein du réseau.»¹

Notre discours n'a pas changé. Le Managed Care peut et doit se développer, mais dans un cadre libre. S'il est économiquement concurrentiel, s'il répond aux attentes des patients, son succès est assuré. C'est le cas de certains réseaux dirigés par des médecins. Mais l'imposer par des incitations économiques telles que la majorité des assurés ne pourront résister, ajouter une coresponsabilité budgétaire, c'est en faire ce que nous refusons, un moyen de nous forcer à rationner en catimini. Voilà comment je comprends le résultat de la votation générale de la FMH.

Il n'y a en revanche pas une opposition fondamentale entre médecins de famille, ou internistes-généralistes, et spécialistes. Quel intérêt les premiers ont-ils à jouer un rôle de gate keeper, à assumer la responsabilité économique des soins, s'ils veulent rester libres de soigner au plus près de leur conscience? Ils jouent déjà un rôle central et choisissent à qui référer leurs patients. Ils le font pour la plupart avec rigueur. Mais lorsque les réseaux n'attireront plus en priorité des



ARZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

СМ

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins, un partenaire de qualité pour un avenir assuré.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06 geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch personnes particulièrement responsables, le potentiel d'économie sera réduit. Et si nous ne doutons pas qu'une équipe médicale intelligente peut améliorer sa performance globale, ceci ne dépend pas de l'existence d'un réseau formel et contraignant. Un bon carnet d'adresses, voilà notre réseau.

Quant aux spécialistes, ils sont déjà nombreux à dépendre de référents. Mais les critères de choix pourraient changer. La qualité reconnue des prestations pourrait être remplacée par le rabais consenti sur le tarif. Je serais aussi curieux de savoir combien de patients, quérulents et hypocondriaques exceptés, frappent réellement à la mauvaise porte lorsqu'ils consultent d'emblée un spécialiste. Les patients sont loin d'être tous idiots et l'avis d'un expert est souvent la meilleure façon de régler définitivement un cas. L'examen clinique par le spécialiste peut par exemple éviter une imagerie superflue lorsqu'une intervention réparatrice n'est de toute façon pas indiquée. Et la formation assurée au sein du réseau est-elle meilleure parce que le temps consacré est indemnisé? Il est difficile de s'en convaincre. L'obligation de formation existe avec ou sans réseau, et l'offre des sociétés médicales est bonne.

Une disposition intéressante figure tout de même dans cette révision. Il s'agit de l'interdiction faite aux caissesmaladies de gérer des institutions dispensant des traitements médicaux, ou d'avoir une participation financière dans de telles institutions. C'est sage. Les assureurs n'ont pas brillé lorsqu'ils ont essayé de mettre en place des centres de soins, mais les écarter sera probablement inopérant. Ils se tourneront vers des sociétés indépendantes dont l'importance va en croissant. Les jeunes médecins sont hélas souvent peu intéressés à gérer leur infrastructure de travail et le terrain est libre. Or tirer le meilleur profit d'une consultation, ce n'est pas toujours pratiquer la meilleure médecine.

Mais alors, que proposer à nos parlementaires qui désespèrent de trouver comment limiter les coûts? Les recettes pour économiser sont rarement populaires ni éthiques. Une année de vie gagnée coûte en général cher quand il s'agit d'un malade chronique. En médecine, les vrais miracles sont rares et le mieux que nous puissions faire, c'est enseigner et pratiquer une médecine responsable, intelligente et respectueuse des patients. Mais subir un dogme de plus, non merci!

Pierre-Alain Schneider

¹ Hanspeter Kuhn, Bulletin des médecins suisses 2008;89: 7



Unique en médecine de laboratoire



Assisted Reproductive Technologies (ART)

Cardiologie

Pathologie

Diagnostic clinique de laboratoire

Dispositifs médicaux

Depuis 1953, il est de notre devoir de renforcer votre succès et votre assurance dans les domaines de la prévention, du diagnostic et de la thérapie. L'entreprise familiale Viollier est reconnue pour sa fiabilité, ses innovations constantes et son partenariat étroit et durable. Un esprit de pionnier et une passion pour la prestation de service en médecine de laboratoire doivent vous convaincre de devenir des ambassadeurs Viollier enthousiastes.

Vous aussi, laissez-vous séduire!

Viollier Genève SA | Rue Viollier 4 | 1207 Genève | T +41 (0)22 849 85 85 | F +41 (0)22 849 85 86 contact@viollier.ch | www.viollier.ch | Détail comme vision

Fin de la clause du besoin (suite)

En date du 14 novembre 2011, les docteurs Jean-Pierre Grillet, Didier Châtelain, Michel Matter et Alain Souche ont adressé au conseiller fédéral Didier Burkhalter le courrier suivant, qu'ont reçu en copie les conseillers nationaux Jacqueline Fehr, Hugues Hiltpold et Stéphane Rossini, le conseiller d'Etat genevois Pierre-François Unger ainsi que le président de la FMH Jacques de Haller:

«Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous permettons de vous adresser ces lignes pour attirer votre attention sur le problème des coûts dans le secteur de la santé à Genève.

Comme vous le savez, la population genevoise a été particulièrement prétéritée par les manquements juridiquement inadmissibles de la LAMal concernant les réserves des assurances- maladies, dont elle ne devrait récupérer, (en 6 ans!) à peine que la moitié de l'argent qui a été «subtilisé» aux assurés.

Avec la fin du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux, Genève s'apprête à être punie une seconde fois par des manquements au niveau législatif.

S'il est bien évident que la pénurie de médecins guette certaines régions essentiellement rurales de la Suisse, certaines autres sont sur-dotées. C'est le cas de plusieurs zones limitrophes de la Suisse, comme Genève, Bâle ou le Tessin. Or, ce n'est pas en augmentant encore le nombre de médecins dans ces régions que l'on va résoudre le problème de pénurie dans d'autres.

Il nous tient particulièrement à cœur que les médecins qui ont été bien formés en Suisse puissent s'installer en pratique privée. Et pour ceux-ci, il y a probablement, dans la plupart des spécialités, assez de place. Par contre, les Accords bilatéraux permettent aussi aux médecins étrangers de venir s'installer en Suisse, souvent avec des diplômes pour lesquels les critères de formation et d'obtention des titres post-gradués de spécialistes (y compris ceux en médecine générale!) sont bien inférieurs à ceux que nous exigeons des Suisses pour l'obtention des titres fédéraux, délivrés, sur la base des accréditations, par vos services. Ceci se fait très clairement au détriment des médecins formés en Suisse et des patients dont la qualité des soins en souffrira de plus en plus. Voilà qui est en flagrante contradiction avec ce que vous prônez si souvent (notamment avec le Managed Care): l'impératif de la meilleure qualité!

Nous vous serions ainsi très reconnaissants de bien vouloir prendre les mesures permettant d'assurer une garantie de qualité de la formation des médecins (ne serait-ce que par équité vis-à-vis des médecins suisses !) en basant l'octroi d'équivalences de diplômes étrangers sur une vérification et un examen soigneux préalable des contenus et de la qualité de la formation, y compris les examens finaux d'obtention des titres de spécialistes (même en médecine générale), afin que ceux-ci soient identiques aux exigences appliquées à nos collègues formés en Suisse.

Il est, par ailleurs, maintenant bien démontré que les coûts de la santé sont largement influencés par le nombre de médecins travaillant dans un canton. La fin du moratoire pour les généralistes et pédiatres l'a clairement démontré avec une augmentation des installations à Genève de plus du double de ce qui a été enregistré dans le reste de la Suisse, accompagnée de l'augmentation parallèle des coûts. Or, à notre connaissance, plusieurs centaines de médecins se préparent à s'installer à Genève dans les premiers jours de 2012, ce qui va clairement encore augmenter les coûts déjà élevés de notre canton, voir les faire exploser. Ceci entraînera du même coup, bien évidemment, une augmentation inacceptable des primes d'assurance pour les familles, sans réelle augmentation de la qualité des soins, bien au contraire. Cette évolution serait d'autant plus navrante que la communauté médicale genevoise, en partenariat avec les autorités cantonales, a fait un énorme effort pour parvenir à respecter la clause du besoin et, par là, à une stabilisation des coûts des soins, qui semble avoir été la meilleure du pays. Ne pas donner à notre canton la possibilité de continuer à réguler l'afflux de nouveaux médecins est nous priver d'un moyen majeur de contrôle efficace des coûts et conduira au chaos. Une telle attitude ne peut se justifier que par une volonté non avouée de mettre fin à l'obligation de contracter, élément que vous savez totalement combattu par le corps médical.

Vous comprendrez aussi, à la lumière de ce qui précède, que la réponse que votre département a adressée à l'interpellation au Conseil national lancée par Mme Jacqueline FEHR, nous paraît tout à fait insuffisante, les mesures qui y sont proposées ne pouvant déployer leurs effets que beaucoup trop tardivement par rapport à ce qui va se passer dès les premiers mois de 2012. La mise en place des réseaux ne pourra, en effet, se faire que progressivement, sur plusieurs années et des dégâts irréversibles seront déjà faits.

Il nous paraît donc de toute première importance que votre département prenne au plus vite les mesures nécessaires permettant une régulation des autorisations à pratiquer à charge de l'assurance-maladie dans les cantons et particulièrement dans le canton de Genève.

Dans le cas contraire, les autorités qui n'auraient pas pris les mesures adéquates porteraient indiscutablement la lourde responsabilité de l'explosion des coûts et donc des primes d'assurance-maladie, d'une baisse d'efficience ainsi que d'une baisse de la qualité pour la population genevoise et pour celles des zones de même situation.

En vous remerciant de la bienveillante attention avec laquelle vous considérerez ces lignes, nous vous présentons, Monsieur le Conseiller fédéral, nos respectueuses salutations.»

Aider les personnes en grande précarité: Comment travaille l'unité mobile d'urgence sociale

Réussir à aider les personnes en grande précarité ne s'improvise pas. Cela passe par une stratégie d'approche toute de respect, de tact et de patience, qui requiert aussi une rigoureuse coordination entre les différents acteurs: qu'une démarche non concertée vienne interférer, et c'est toute cette stratégie qui risque d'être mise à mal. Nous avons demandé à Patrick

Giquel, adjoint de direction à la Fédération des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et responsable de l'Unité mobile d'urgence sociale (UMUS), d'expliquer pourquoi et comment des interventions intempestives peuvent aller à fins contraires. (réd)





Monsieur X, Madame Y

C'est parfois ainsi que figure ce personnage singulier, dénommé grand précaire, dans les dossiers de l'Unité Mobile d'Urgence sociale.

On le connaît parce qu'il se tient là, près de nous, assis ou debout avec le plein d'affaires, elles font partie de son univers, celui qu'il s'est constitué au fur et à mesure de sa déambulation, de son errance, au fur et à mesure de la rencontre généreuse avec ces citoyens encore capables de le regarder.

Parfois il nous dit son nom, voire son âge et il devient moins anonyme, parfois il ne dit que quelques mots lorsque l'on engage la conversation, parfois il ne parle pas le français et quelquefois il s'exprime avec peine en anglais.

Pourtant il nous dit toujours quelque chose qui appartient au non verbal, il le dit suffisamment fort pour que d'aucuns détournent le regard lorsque d'autres parviennent à s'arrêter.

Il ne veut rien, il ne demande rien, il refuse presque tout, il se méfie de presque tout, surtout de ceux qui «lui veulent trop de bien».

Ce personnage singulier est dans son histoire et ne veut pas être dérangé et pourtant dans un pays comme le nôtre, est-il pensable que l'on puisse en être là? Comment y est-il arrivé?

Il semble arriver de nulle part et s'installe dans notre quotidien au point que parfois on s'y habitue, mais c'est mal le connaître que de croire qu'il va accepter cela. Il s'engagera à nous faire penser, penser que ce n'est pas seulement lui le responsable de sa situation, que ce n'est pas non plus un exclu puisqu'il est au cœur de la Cité, sinon il se trouverait un coin de campagne à l'écart de toute bienveillance.

Il est au cœur de la société, il a quelque chose à dire même s'il ne peut mettre des mots, s'il ne peut rendre explicite ce qu'il ressent.

Dans cette singularité, il s'est construit un statut auquel il tient et parfois il se montrera agressif envers ceux qui veulent le lui retirer. Ainsi il existe, non pas selon les critères de normalité implicitement établis, mais selon ses critères à lui.

Face à l'intolérable, c'est-à-dire ce que chacun ne peut supporter et qui est différent d'un individu à l'autre, il faut tout de même que quelqu'un réagisse....

Oui mais comment? Certainement pas par des mesures autoritaires qui soulagent la conscience, notre conscience, au mépris du respect que l'on doit à son égal du point de vue humain, respect de son choix mais aussi prise en compte de ce qu'il nous dit. Le reconnaître en somme, lui permettre de prendre conscience qu'il a été entendu et qu'il peut désormais saisir l'aide qui lui est proposée pour

vivre dans de meilleures conditions. Car ce choix de vie n'est pas sans souffrance passée et présente.

Pour les approcher, certains auteurs parlent de réchauffement, ce mot est tellement bien adapté à cette réalité.

Ainsi il convient de réchauffer en douceur ce personnage singulier comme on réalimente progressivement le malnutri.

C'est par la chaleur du contact, par la bienveillance délicate, par la juste mesure des propositions d'aide qu'il est capable d'accepter.

Parce qu'il a peut être encore plus peur de retomber encore plus bas, peur d'être laissé pour compte et d'avoir encore plus froid, du moins c'est sa croyance voire son expérience, il se montrera méfiant vis-à-vis des attentes et en ce sens la bienveillance doit être exercée avec tact.

Alors les services sociaux seront là pour saisir, aux premiers signes, l'occasion de tenter de faire accepter des habits propres, une douche, un petit déjeuner, des soins, un hébergement, etc.

Les services sociaux travaillent de concert, font le point de la situation des grands précaires, écoutent leurs réticences à accepter de l'aide, établissent ensemble des stratégies permettant d'amener ce sujet singulier vers un mieux, améliorent leurs structures, leurs organisations.

Cela prend du temps d'obtenir son consentement à la plus petite démarche, comme sa dégringolade a pris du temps sans peut-être que quiconque ne se soit proposé pour entraver la chute.

Il restera peut-être des semaines, voire des mois devant la porte du léger mieux-être, sans décider de la franchir,

Cette décision lui appartient tant qu'il est capable de discernement, cette décision, il la prendra quand il en aura envie, quand ce qu'on lui propose lui fera envie.

Pour cela il est nécessaire d'aller vers lui avant que lui ou elle ne vienne vers nous. C'est le rôle des services sociosanitaires mobiles et c'est comme cela qu'ils travaillent.

Mais il est essentiel de garder à l'esprit que ce n'est pas seulement le risque hivernal de l'hypothermie qui doit nous maintenir en état d'alerte, c'est toute l'année qu'ils doivent être réchauffés.

Ainsi, si vous rencontrez Monsieur X ou Mme Y, il est probablement connu des services sociaux, mais n'hésitez pas à solliciter ces derniers, au cas où ils viendraient d'arriver dans notre quartier, dans notre ville.

Ils seront alors entrés dans ce processus lent et constant du réchauffement.

Patrick Giquel Responsable de l'UMUS FSASD

URGENCE MÉDICALE PENDANT LES FÊTES: QUE FAIRE?

1. Appelez votre médecin habituel, même les jours de fête:

- l'assistante ou le médecin vous répondent et vous disent que faire
- sinon, écoutez entièrement le message du répondeur et suivez ses instructions

2. Prenez contact avec un service d'urgence proche

(les soins urgents ambulatoires sont pris en charge par l'assurance-maladie de tous les centres ci-dessous):

URGENCES ADULTES		URGENCES ENFANTS	
Clinique de Carouge av. du Cardinal-Mermillod 1, Carouge	022 309 46 46	Clinique Générale-Beaulieu chemin Beau-Soleil 20, Genève	022 839 54 15 (sur rendez-vous)
Clinique de la Colline av. Beau-Séjour 6, Genève	022 702 21 44	Clinique des Grangettes ch.des Grangettes 2, Chêne-Bougeries	022 305 05 55
Clinique des Grangettes ch.des Grangettes 7, Chêne-Bougeries	022 305 07 77	Hôpital de la Tour av. JD. Maillard, Meyrin	022 719 61 00 (sur rendez-vous)
Hôpital de la Tour av. JD. Maillard, Meyrin	022 719 61 11	Garde médicale de Lancy av. du Petit-Lancy 29, Petit-Lancy	022 879 57 01 (sur rendez-vous)
Garde médicale de Lancy av. du Petit-Lancy 29, Petit-Lancy	022 879 57 00	Hôpitaux universitaires HUG Urgences pédiatriques	022 372 45 55
Groupe médical d'Onex route de Loëx 3, Onex	022 879 50 50	av. Roseraie 45, Genève	
Groupe médical de Versoix ch. JB. Vandelle 10, Versoix	022 775 16 16 (sur rendez-vous)		
Hôpitaux universitaires HUG rue Gabrielle-Perret-Gentil 2, Genève	022 372 33 11		

3. En cas de déplacement impossible, consultation urgente à domicile surtaxée :

Genève-Médecins	022 754 54 54		
Médecins-Urgences	022 321 21 21	(7h à 23h)	
SOS Médecins	022 748 49 50		

4. URGENCE VITALE, AMBULANCE: 144

Police 117 Feu 118

Pensez-y!

- Ne faites pas venir un médecin à domicile si vous pouvez vous déplacer!
- Ne surchargez pas les Hôpitaux universitaires qui sont destinés en priorité aux urgences graves!

Annuaire des médecins AMG: www.amge.ch

Application iPhone: MedAMGe

Temps d'attente du Réseau Urgences Genève sur: http://ihug.hug-ge.ch Réseau Urgences Genève: www.urgences-ge.ch (voir annonce au dos de l'annuaire)

Pharmacie de garde: www.pharmageneve.ch

Médecin-dentiste AMDG de garde: www.amdg.ch/urgences.htm



Association «Bilifou Bilifou»

Active au nord du Burkina Faso depuis l'année 2000, l'association met en œuvre des projets de développement. Scolarisation, micros-crédits, aides aux populations villageoises, ferme de spiruline, centre de lecture et d'animation culturelle. Elle conduit également des missions chirurgicales.



Deux fois par année, le Dr. Philippe Bédat se rend sur place pour des missions chirurgicales orthopédiques.

Une centaine de patients est vue en consultation.

Trente à quarante opérations seront réalisées durant la mission, en collaboration avec les équipes locales.

Les pathologies rencontrées sont surtout des malformations, des cals vicieux ou séquelles de traumatismes et des infections.

La clinique Générale-Beaulieu apporte son soutien à l'association par des dons de matériel chirurgical récupéré au bloc opératoire.



Alassane a perdu pratiquement la totalité de son tibia dans une infection. Opéré une première fois en août 2011, il est en attente d'une reconstruction par greffe (tibialisation du péroné), intervention prévue lors de la prochaine mission, en février 2012. En attendant, sa jambe est stabilisée par un fixateur externe



Vous voulez soutenir les activités de l'association?

www.bilifou.ch Compte: 16 883659103 Banque Migros: 12-4028-2 Clearing: 8430



Docteur, avez-vous pensé à votre assurance responsabilité civile professionnelle ?



HSCA finance sa Case postale 1153 CH – 1260 Nyon 1

FINMA Nº 24136

Tél. 058 911 08000 www.fiscafinance.ch info@fiscafinance.ch

ch h





2l, rue de Chantepoulet • 1201 Genève tél +4l 22 545 50 50 • fax +4l 22 545 50 5l info@cird.ch • www.cird.ch

Pour vos Iphone et vos Ipad, une nouveauté: l'application MedAMGe_____

La santé et la mobilité représentent des enjeux considérables pour le futur de la société; la mobilité révolutionne chaque jour un peu plus le secteur de la santé. En ce sens, l'AppStore répertorie plus de 9000 applications dédiées à la santé.

Conscients de l'importance de ces enjeux, l'Association des Médecins du canton de Genève (AMG) en collaboration avec la Fondation *Health on the Net* et *Sante-Romande.ch*, a créé une application gratuite destinée à être utilisée sur IPhone, IPad et sur IPod Touch: Med-AMGe, qui est disponible en français et en anglais.

L'application **MedAMGe** contient l'annuaire des médecins membres de l'Association des Médecins du canton de Genève, avec la particularité de proposer à ses utilisateurs des recherches par filtres : il est alors possible de rechercher des informations relatives à un médecin d'après son nom, sa spécialité, la langue qu'il pratique ou la localité où il a son cabinet: en activant le Service de localisation sur IPhone ou IPod Touch,

l'application permet de localiser sur la carte les médecins de l'AMG les plus proches de votre position par géolocalisation.

Cette application est destinée tant au grand public, qui y trouvera les numéros de téléphone et de fax du cabinet, son adresse avec géolocalisation, qu'aux professionnels de la santé. L'application réserve également un accès privé pour les médecins de l'AMG, en offrant l'accès à des informations supplémentaires : en utilisant les mêmes codes d'accès que pour entrer sur la partie privée du site www.amge.ch, les membres de l'AMG ont accès aux adresses courriels et aux téléphones directs de leurs confrères.

Une fois de plus, nous vous invitons à vérifier que vos données figurant sur le site Internet sont correctes et à signaler à notre secrétariat toute erreur.

> Célia Boyer, Roger Steiger et Pierre-Alain-Schneider



La Clinique genevoise de Montana est un établissement public médical du Canton de Genève spécialisé dans :

- les traitements de médecine interne (cardiologie, pneumologie, rhumatologie, oncologie, etc.)
- la médecine psychosomatique (dépressions, burn-out, addictions, anxiété, deuils, troubles du comportement alimentaire, etc.)
- les réadaptations diverses (orthopédiques, cardiovasculaires, postopératoires, etc.)
- la prise en charge des douleurs aigües et chroniques

La clinique dispose de 80 lits et accueille 1'200 patients par an. Elle occupe environ 100 collaborateurs dont 6 médecins et une cinquantaine de soignants. Pour en savoir plus: www.cgm.ch

LA CLINIQUE GENEVOISE DE MONTANA ENGAGE UN/E MEDECIN-CHEF/FE

Entrée en service: 1er avril 2012 ou à convenir

Taux d'activité: 100 %

Mission:

En tant que membre de la direction de la clinique, le-la titulaire sera appelé-e à: – Assurer l'organisation, la coordination et la supervision des activités médicales, paramédicales et soignantes de la clinique. – Garantir des prestations médicales de qualité, tant sur le plan clinique et administratif qu'organisationnel. – Développer la prise en charge globale et interdisciplinaire du patient. – Recruter des médecins internes, assurer leur formation post-graduée et organiser les plans de rotation. – Veiller à une gestion économique des ressources. – Participer au développement de la vision stratégique de l'institution, en collaboration avec le directeur et le Conseil d'administration.

Formation:

Diplôme fédéral de médecin avec FMH en médecine interne ou formation équivalente reconnue par l'Office fédéral de la santé publique à Berne.

Connaissances et expériences spécifiques:

Expérience confirmée en médecine interne générale dans un établissement d'une envergure similaire.

Sens de l'organisation et très hautes compétences relationnelles.

Bonnes connaissances et expérience souhaitées en psychiatrie ou en médecine psychosomatique.

Nous offrons:

Un poste à responsabilité. De nombreux projets à développer dans un environnement professionnel créatif et convivial. Un cadre de vie et de travail très agréable. Une rémunération et des prestations sociales de premier plan, conformes aux conditions en vigueur à l'Etat de Genève.

Nous vous remercions d'envoyer **votre dossier de candidature complet** par poste ou par e-mail à: M. Jean-Pierre BLANC, Directeur – Clinique genevoise de Montana

2, Impasse Clairmont – 3963 Crans-Montana – E-mail: jean-pierre.blanc@hcuge.ch

Délai: 15 janvier 2012



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

CLINIQUE GENEVOISE DE MONTANA

1005994





CaduMed

57, av. Wendt 1203 Genève

Par un médecin Fax : 0
Pour les médecins info @

Tél.: 022 949 1330 Fax: 022 340 3651 info @cadumed.ch







SOS Pharmaciens et l'hospitalisation à domicile deviennent PROXIMOS.

Même adresse, même téléphone, mêmes partenaires... Et toujours le même service, 24h/24 et 7j/7! 4, rue des Cordiers - 1207 Genève - T 022 420 64 80 - contact@proximos.ch



La Clinique genevoise de Montana est un établissement public médical du Canton de Genève spécialisé dans :

- les traitements de médecine interne (cardiologie, pneumologie, rhumatologie, oncologie, etc.)
- la médecine psychosomatique (dépressions, burn-out, addictions, anxiété, deuils, troubles du comportement alimentaire, etc.)
- les réadaptations diverses (orthopédiques, cardiovasculaires, postopératoires, etc.)
- la prise en charge des douleurs aigües et chroniques

La clinique dispose de 80 lits et accueille 1'200 patients par an. Elle occupe environ 100 collaborateurs dont 6 médecins et une cinquantaine de soignants. Pour en savoir plus: www.cgm.ch

LA CLINIQUE GENEVOISE DE MONTANA ENGAGE UN/E MEDECIN-ADJOINT/E

Entrée en service: Dès que possible

Taux d'activité: 100 % ou à convenir

Mission:

Assister le médecin-chef dans l'organisation, la coordination et la supervision des activités médicales, paramédicales et soignantes de la clinique. – Garantir des prestations médicales de qualité, tant sur le plan clinique et administratif qu'organisationnel. – Développer la prise en charge globale et interdisciplinaire du patient. – Participer au recrutement et à la formation des médecins internes.

Formation:

Diplôme fédéral de médecin avec FMH en médecine interne ou formation équivalente reconnue par l'Office fédéral de la santé publique à Berne.

Connaissances et expériences spécifiques:

Expérience confirmée en médecine interne générale dans un établissement d'une envergure similaire.

Sens de l'organisation et très hautes compétences relationnelles.

Expérience souhaitée en psychiatrie ou en médecine psychosomatique.

Nous offrons

Un poste à responsabilité. De nombreux projets à développer dans un environnement professionnel créatif et convivial. Un cadre de vie et de travail très agréable. Une rémunération et des prestations sociales de premier plan, conformes aux conditions en vigueur à l'Etat de Genève.

Nous vous remercions d'envoyer **votre dossier de candidature complet** par poste ou par e-mail à : M. Jean-Pierre BLANC, Directeur – Clinique genevoise de Montana

2, Impasse Clairmont – 3963 Crans-Montana – E-mail: jean-pierre.blanc@hcuge.ch

Délai: 15 janvier 2012



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

CLINIQUE GENEVOISE DE MONTANA

266500

Candidatures à la qualité de membre actif _

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Ulla Claudia BIRK Clinique de l'œil Avenue du Bois-de-la-Chapelle 15 1213 Onex Née en 1975, nationalité allemande Diplôme de médecin en 2001 (Allemagne), reconnu en 2007 Titre postgrade en ophtalmologie, 2007 (Allemagne), reconnu en 2007

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin à Fribourg en Brisgau (Allemagne), elle a suivi une formation en ophtalmologie à Tübingen (Allemagne). Actuellement spécialiste en ophtalmologie, elle travaille à la Clinique de l'œil.

Dr Alexandre FAUST Clinique de la Colline Avenue de Beau-Séjour 6 1206 Genève Né en 1965, nationalité suisse Diplôme de médecin en 1992 Titre postgrade en anesthésiologie, 2004

Après avoir suivi ses études de médecine et obtenu son diplôme à Genève, il a effectué des stages de médecine interne, en chirurgie générale suivi de trois ans en recherche fondamentale (physiologie) en Suisse. En 1997, il entreprend une formation en anesthésiologie et réanimation à Genève (Prof. F. Clergue) et obtient son doctorat en médecine (Faculté de Médecine, Genève), puis son le titre de spécialiste en 2004. Il occupe le poste de médecin adjoint du professeur depuis octobre 2009 et s'est installé en ville de Genève le 1er novembre 2011.

Dr Russia HA-VINH LEUCHTER HUG – Hôpital des enfants Rue Willy-Donzé 6 1211 Genève 14 Née en 1973, nationalités suisse et française Diplôme de médecin en 1999 Titre postgrade en pédiatrie, 2007

Après ses études de médecine à Lausanne, elle s'est spécialisée en pédiatrie en sillonnant la Suisse de Zurich à Genève en passant par Morges et Lausanne. Elle a ensuite passé deux ans à Marseille avant de revenir à Genève en 2009, où elle exerce aux HUG comme spécialiste en pédiatrie du développement. Elle prévoit de s'installer en cabinet en 2012.

Dr Cecilia MALMBERG Centre médical du Léman Rue Alfred-Vincent 17 1201 Genève Née en 1972, nationalité suédoise Diplôme de médecin en 2002 Titre postgrade de médecin praticien, 2003

Après avoir étudié et obtenu son diplôme de médecin à l'Université de Genève en 1998, elle a suivi une formation en médecine générale aux HUG et au CHUV. En 2004, elle est partie parfaire sa formation en Suède et a terminé sa spécialisation suédoise en médecine générale en 2005. Elle a ensuite travaillé comme médecin généraliste dans un cabinet de groupe. Elle est devenue directrice médicale du groupe en 2007. De retour à Genève depuis septembre 2011, elle travaille à temps partiel comme médecin-adjoint au Service Santé de la Jeunesse et s'installe parallèlement en ville dès novembre 2011.

Dr Hélène MATHEY-DORET Chemin de Fossard 30 1231 Conches Née en 1971, nationalité suisse Diplôme de médecin en 1997 Titre postgrade en anesthésiologie, 2003

Après avoir suivi ses études et obtenu ses diplôme de médecine, son doctorat et son titre de spécialiste à Genève, elle a travaillé successivement à l'Hôpital du Chablais, à l'Hôpital de la Tour et aux HUG, où elle a exercé comme cheffe de clinique au Département d'anesthésiologie de 2003 à 2011. Elle a suivi plusieurs cours et stages dans le cadre de sa formation professionnelle continue, dont un cours d'instructeur en simulation médicale et un stage d'anesthésie loco-régionale sous échographie. Entre autres activités, elle a aussi été chef de clinique aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatologie aux HUG. Depuis juin 2011, elle travaille à la Clinique Générale-Beaulieu en qualité de médecin anesthésiste indépendant.

Dr Seyed Ali MODARRESSI HUG- Service chirurgie plastique 1211 Genève 14 Né en 1975, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2001 Titre postgrade en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique,

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 2001 à Genève, il s'est spécialisé en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique principalement à Genève, sa formation de base ayant eu lieu en Valais et Belgique. En parallèle à ses activités cliniques au sein des HUG où il est actuellement chef de clinique, il s'intéresse à la recherche fondamentale et clinique.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Gaël PIQUILLOUD Né en 1975, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2000 Titre postgrade en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique, 2010

Né à Genève, il a obtenu son diplôme de médecin à Genève en 2000. Il a effectué sa formation de spécialiste en Suisse et à l'étranger et obtenu le titre de spécialiste en chirurgie plastique et reconstructive et le Board Européen de chirurgie plastique. Il a orienté sa formation sur la reconstruction microchirurgicale pour laquelle il s'est formé dans des centres spécifiques : à Bordeaux, comme interne durant deux ans, au Luxembourg comme praticien hospitalier et à Paris ces deux dernières années dans les domaines spécifiques des transferts ganglionnaires pour le traitement des lymphœdèmes et de la reconstruction du sein.

Dr Mariam SEIRAFI HUG 1211 Genève 14 Née en 1971, nationalité suisse Diplôme de médecin 2002 Titre postgrade en gastroentérologie 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2002, elle a effectué une formation de 4 ans en médecine interne dont 3 années aux HUG, puis une spécialisation en gastroentérologie et hépatologie aux HUG. Elle a par la

suite poursuivi sa formation à Paris dans un centre de référence pour les maladies inflammatoires de l'intestin (Hôpital Beaujon) où elle a travaillé comme cheffe de clinique. Actuellement cheffe de clinique à la division de gastroentérologie et hépatologie aux HUG, elle envisage une installation prochaine.

Dr Alexandros STANGOS Rue Le-Corbusier 12 1208 Genève Né en 1977, nationalité grecque Diplôme de médecin 2000 (Yougoslavie), reconnu en 2005 Titre postgrade en ophtalmologie, 2008

Après l'obtention de son diplôme de médecin à l'Université Nova Sad en Serbie, il entreprend de 2001 à 2005 une spécialisation en ophtalmologie aux HÜG et à l'Hôpital ophtalmique universitaire Jules-Gonin à Lausanne et obtient son titre de spécialiste en Suisse en 2008. Il s'est également formé en Grèce (Hôpital Militaire Général, à Xanthi) et, de 2008 à 2011, en Grande-Bretagne (au Royal Liverpool University Hospital pour les pathologies de la rétine et choroïde, et au King's College University Hospital, Londres, pour la chirurgie vitréo-rétinienne). Il va s'installer au début 2012 en Ville de Genève.

Mutations

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur Bénédict RILLIET, dès le 1er janvier 2012.



Votre conseiller en assurances indépendant depuis plus de 25 ans

NOUVELLE RAISON SOCIALE

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:

- Analyse et gestion de portefeuille d'assurances
- Contrats cadres d'assurance de protection juridique et perte de gain
- Ouverture/Remise et reprise d'un cabinet médical
- Planification de retraite

Siège principal

Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88 www.boss-insurance.ch – info@boss-insurance.ch

Représentation

Rue Pedro-Meylan 4 – case postale 339 – 1208 Genève Tél 022 786 68 51 – fax 022 751 66 59 Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente?

Commandez-les au numéro de téléphone gratuit 0800 570 234!

info@swisstransplant.org

www.swisstransplant.org



Mutations (suite) _____

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Christiane BAUQUIS, Jean-Luc BONVIN, Marie-Jeanne BURNIER, Francine MASSARENTI RIEBEN et Pierre ROUGE, dès le 1er janvier 2012.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteur Jacques MORAND, au 31 décembre 2011.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du Docteur Roger WEIL, survenu le 29 septembre 2011.

Changements d'adresses

Le Dr Véronique CHASSOT DI DIO

Spécialiste en anesthésiologie, ne consulte plus à la Nouvelle Clinique Vert-Pré, mais à la route de l'Uche 24, 1255 Veyrier. Tél. (nouveau): 022 784 17 55

Dès le 1er janvier 2012

Le Dr Didier GRIN

Spécialiste en médecine générale, ne consulte plus à la rue des Deux-Ponts 20, mais au Groupe médical d'Onex, route de Loëx 3, 1213 Onex.

Tél. (nouveau): 022 879 50 31 Fax (nouveau): 022 879 50 60

Le Prof. André KAELIN

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, ne consulte plus aux HUG, mais à la Clinique des Grangettes, chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries

Tél. (nouveau): 022 305 06 17 Fax (nouveau): 022 305 07 03

Ouvertures de cabinets

Dr Martine BIDEAU

Spécialiste en pédiatrie Groupe médical d'Onex Route de Loëx 3 1213 Onex Tél. 022 879 50 66

Dr Samuel PARIS

Spécialiste en médecine interne Centre de médecine interdisciplinaire Avenue Industrielle 1 1227 Acacias Tél. 022 827 20 30 Fax 022 827 20 31

Dr Denis SALOMON

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie Clinique du Seujet - Dermatologie Quai du Seujet 30 1201 Genève Tél. 022 888 14 14

Rectificatif:

L'adresse correcte du **Dr Pierre SCHULZ** est Boulevard de la Tour **4** et non pas 46, comme indiqué par erreur à la page 17 de *La Lettre de l'AMG* du mois d'octobre.

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Cherche psychologue à plein temps

Cabinet de psychiatrie cherche un(e) psychologue avec titre d'indépendant, d'orientation psycho-dynamique, à plein temps, disponible rapidement pour travail en délégation.

Envoyer CV et autres documents utiles Contacter par email: jselig@cpep.ch

Vente appareils Spotchem bon état

Le cabinet de la doctoresse AMINI se sépare de son appareil d'analyse sanguine SPOTCHEM EZ SP-4430. (Nombreuses analyses possibles: Amylase, Glucose, LDH, T-Cho...) Très bon état général, simple et pratique d'utilisation. N'hésitez pas à nous contacter.

Contacter par téléphone: 022 346 25 28 par email: sb@kasurgery.com

A vendre

2 lits médicaux sur roulette (1 gris, 1 bordeau) avec tabouret en excellent état (300 CHF chacun);

1 lit électrique gris en bon état avec 2 têtes et tabouret (500 CHF); ou 1000 CHF les 3.

Contacter par téléphone: 076/341 17 89 par email: rolandbosson@hotmail.com

Assistante médicale pour un remplacement

Cabinet médecine premier recours, quartier Servette, recherche une assistante médicale pour un remplacement à partir de mai 2012 lors d'un congé maternité (4-5 mois). Poste à 80% (réception, secrétariat, comptabilité, prises de sang, laboratoire, radiologie), 4 jours par semaine.

Contacter par téléphone: 022 734 41 47

Médecin généraliste cherche remplacements

Médecin généraliste ayant toutes les autorisations cherche à faire des remplacements ou à reprendre un cabinet médical sur le canton de Genève.

Contacter par téléphone: 0033 966 964 145

Recherche assistante médicale

Médecin interniste et spécialiste du SIDA cherche une assistante médicale pour compléter son équipe. Temps de travail: 80-100% dès janvier 2012. L'activité professionnelle est très variée car le cabinet médical est équipé d'un appareil de radiologie et d'un laboratoire complet, ainsi que des appareils pour la mesure de la tension artérielle de 24h, pour les fonctions pulmonaires et pour l'oxymétrie nocturne. Le logiciel informatique utilisé est Psipi.

Merci de contacter le Dr Françoise Thomé, avenue des Grandes-Communes 25, 1213 Onex.

par téléphone: 022 793 79 3 par fax: 022 793 79 52

Recherche psychiatre ou psychothérapeute pour partager local

Recherche psychiatre pour partager beau local de psychothérapie situé vers Plainpalais, 50% (négociable). Loyer 650 CHF. Entrée possible dès maintenant.

Contacter par téléphone: 078 738 40 46

Cabinet de psychiatre à Florissant

Cabinet de psychiatre à Florissant cherche un ou une psychologue pour travailler en délégation à 100%.

Je recherche aussi un médecin généraliste ou spécialiste.

Contacter par téléphone: 079 667 02 59 dès 19h

Cabinet à sous-louer

A sous-louer au 1^{er} janvier 2012 grand cabinet de psychothérapie meublé (du mardi au samedi). Facile d'accès, vue sur la plaine de Plainpalais, wifi. Loyer 1200 CHF (charges comprises).

Contacter par téléphone: 076 390 08 52

Cabinet cherche un médecin en gynécologieobstétrique

Cabinet de groupe à Genève, centre-ville (près de clinique Grangettes et Beaulieu) cherche pour reprise d'activité un médecin de spécialité gynécologie-obstétrique.

Contacter par email: odree@optionnet.net

A remettre cabinet de médecine interne générale à La Tour-de-Peilz

Cabinet de médecine interne générale (orienté adultes – gériatrie) à remettre à La Tour-de-Peilz, près du centre, parking privé, bus à 50 m. Tout équipé: labo, rx. Cession à coordonner pour 2012. Ouvert à toutes propositions qui permettent un suivi favorable des patients.

Contacter Dr Pascal Vallotton par téléphone: 021 944 55 55 par mail orval@medsyn.ch.

Imprimez ou commandez des feuilles de signatures!

Pour le référendum sur le Managed Care:

Imprimer: www.referendum-managedcare.ch

Commander: Comité référendaire «Libre choix du médecin pour tous!» Theaterstrasse 7, 6003 Luzern

Pour l'initiative Pour la transparence de l'assurance-maladie:

Imprimer: www.initiative-transparence.ch

Commander une carte préaffranchie: envoyer un courriel à: info@amge.ch, en précisant le nombre de cartes souhaité (40 ou 80, ou 120, etc.) et vos noms et adresse.

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférence sur notre site www.amge.ch rubrique « On nous prie d'annoncer ».

Mardi 31 janvier 2012, de 13 h 30 à 17 h 15

Des maux aux mots

Crédits: SSMI 3 crédits, SSMG demande en cours.

Renseignements: Catherine Bollondi Pauly, tél. 079 553 33 08, catherine.bollondi@hcuge.ch, http://soinspalliatifs.hug-ge.ch/

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.



Mardi 7 et mardi 21 février 2012, de 8 h 30 à 17 h 00

Les ateliers de l'addictologie Gestion du stress et de l'anxiété chez le sujet dépendant

Accréditation par la SSPP et la SSMG: 8 points par journée

Renseignements: Christine Famy, service d'addictologie, tél. 022 372 55 60, christine.famy@hcuge.ch

Lieu: Département de santé mentale et de psychiatrie, CAAP, rue du Grand-Pré 70C, 1202 Genève.



Samedi 4 février 2012, de 9 h à 12 h 45

Pour un pôle autisme à Genève Cinq ans de partenariat entre Autisme Genève et l'Office médico-pédagogique

Genève s'engage pour l'autisme: 5 ans de partenariat entre Autisme Genève et l'Office médico-pédagogique. Présentation des différents programmes de formation. Lieu: CMU, auditoire B400, rue Michel-Servet 1, 1204 Genève



La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger Tél. 022 708 00 22 roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène Tél. 022 702 93 41 pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12 1205 Genève

Tél.: 022 320 84 20 Fax: 022 781 35 71 www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

Prochaine parution: 9 février 2012

Délai rédactionnel : 23 janvier 2012



Notre réseau s'agrandit à Genève



• **Dr Ildiko Szalay-Quinodoz** Spécialiste FMH en Pathologie • **Dr Lorenzo Taminelli** Spécialiste FMH en Pathologie • Dr Sarah Dettwiler Monnier Spécialiste FMH en Pathologie et Cythologie



• membre du réseau medisupport

10, rue de la Colline • 1205 Genève